

FOR IMMEDIATE RELEASE

OTTAWA, July 20, 2009 – The Honourable Charles Doherty Gonthier, formerly a Justice of the Supreme Court of Canada, passed away in Montreal, Quebec, on July 17, 2009. Born in Montreal, Justice Gonthier received his Bachelor of Civil Law from McGill University. He was called to the Bar of Quebec in 1952, and subsequently practised law, first with the firm of Hackett, Mulvena & Laverty, and then with the firm of Hugessen, Macklaier, Chisholm, Smith & Davis, later known as Laing, Weldon, Courtois, Clarkson, Parsons, Gonthier & Tétrault.

Justice Gonthier was appointed to the Quebec Superior Court in 1974, and elevated to the Quebec Court of Appeal in 1988. Less than a year later, on February 1, 1989, he was appointed to the Supreme Court of Canada. He served on the Supreme Court of Canada for fourteen years, retiring on August 1, 2003. Since his retirement, Justice Gonthier served as counsel in the law firm of McCarthy Tétrault, as Chair of the Board of Governors of the Centre for International Sustainable Development Law at the Law Faculty of McGill University, and as Commissioner of the Communications Security Establishment.

Chief Justice Beverley McLachlin, on behalf of the members of the Supreme Court of Canada, mourned Justice Gonthier's passing, "Charles Gonthier was an eminent and highly respected Canadian jurist. His development of the notions of equity and good faith, particularly in the area of contract law, has benefited all Canadians. But Justice Gonthier's contributions extended far beyond the courtroom. His active dedication to the arts, and to issues such as sustainable development, demonstrated a unique interest in the welfare of both current and future generations. Members and employees of the Court extend their deepest condolences to his family."

Reference: Jill Copeland
Executive Legal Officer
(613) 996-9296
copelandj@scc-csc.gc.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OTTAWA, le 20 juillet 2009 – L'honorable Charles Doherty Gonthier, ancien juge de la Cour suprême du Canada, est décédé à Montréal (Québec), le 17 juillet 2009. Né à Montréal, le juge Gonthier avait obtenu un diplôme en droit civil à l'Université McGill. Admis au Barreau du Québec en 1952, il a ensuite exercé le droit, d'abord au cabinet Hackett, Mulvena & Laverty, puis au cabinet Hugessen, Macklaier, Chisholm, Smith & Davis, devenu par la suite Laing, Weldon, Courtois, Clarkson, Parsons, Gonthier & Tétrault.

Le juge Gonthier a été nommé à la Cour supérieure du Québec en 1974, puis à la Cour d'appel du Québec en 1988. Moins d'un an plus tard, le 1^{er} février 1989, il a été nommé à la Cour suprême du Canada, où il a siégé pendant quatorze ans avant de prendre sa retraite le 1^{er} août 2003. Après son

départ à la retraite, le juge Gonthier a été avocat-conseil au cabinet McCarthy Tétrault, président du conseil d'administration du Centre de droit international du développement durable à la Faculté de droit de l'Université McGill et commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

Au nom des juges de la Cour suprême du Canada, la juge en chef Beverley McLachlin salue la mémoire du juge Gonthier : « Charles Gonthier était un éminent juriste canadien hautement respecté. Son développement des notions d'équité et de bonne foi, surtout dans le domaine du droit des contrats, a profité à tous les Canadiens. Mais la contribution du juge Gonthier déborde le cadre de la salle d'audience. Son profond dévouement aux arts et aux questions telles que le développement durable démontre un intérêt unique pour le bien-être de la génération actuelle et des générations futures. Les juges et le personnel de la Cour adressent leurs condoléances attristées à sa famille. »

Source : Jill Copeland
Adjointe exécutive juridique
(613) 996-9296
copelandj@scc-csc.gc.ca